

Document d'information sur la Community Hypertension Prevention Initiative

APERÇU DU PROGRAMME

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC est heureuse de donner le coup d'envoi au premier modèle d'obligations à impact social au pays à appuyer un projet du domaine de la santé, soit un nouveau programme visant à prévenir l'hypertension artérielle : la Community Hypertension Prevention Initiative (CHPI).

- La Fondation dirige cette initiative en partenariat avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et des investisseurs privés par l'intermédiaire du Centre d'investissement d'impact MaRS (CIIM).
- Les obligations à impact social, un nouveau modèle de financement récemment créé pour soutenir les programmes sociaux, reposent sur une entente faisant en sorte que le gouvernement ne finance les projets qu'en fonction des résultats obtenus (contrat de paiement au résultat).
- La CHPI, une initiative de quatre millions de dollars, sera le premier programme de prévention d'envergure – et le deuxième, tous genres confondus – à être fondé sur le modèle d'obligations à impact social au pays.

Pourquoi choisir l'hypertension artérielle?

- Au pays, l'hypertension artérielle touche près de six millions de personnes âgées de 20 à 79 ans. Elle constitue le plus important facteur de risque d'AVC et l'un des principaux prédateurs de maladies du cœur. Chaque année, plus de 66 000 personnes succombent aux maladies cardiovasculaires à l'échelle nationale.
- Une prédisposition à l'hypertension artérielle peut mener à une hypertension clinique, et entraîner des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires et vasculaires cérébrales.
- Au pays, un adulte sur cinq est prédisposé à l'hypertension artérielle, et la recherche démontre que 50 % de ces personnes sont susceptibles d'en être atteints dans les quatre ans.
- Il est possible de renverser une prédisposition à l'hypertension artérielle en prenant en charge certains comportements liés à santé et facteurs de risque de maladies cardiovasculaires, entre autres en augmentant son activité physique, en améliorant son alimentation et en cessant de fumer.
- Pour réussir, la CHPI doit optimiser l'amélioration de la santé de ses participants prédisposés à l'hypertension en empêchant leur pression artérielle de poursuivre son augmentation jusqu'à un taux surélevé.

Mise en œuvre de la CHPI

- La participation à la CHPI est gratuite. Dès octobre 2017, les participants pourront s'inscrire et faire prendre leur pression artérielle auprès de succursales Shoppers Drug Mart et Loblaws désignées dans les villes de Toronto et de Vancouver.
- Les adultes prédisposés à l'hypertension artérielle seront invités à s'inscrire au programme pour en apprendre davantage sur les risques de ce problème de santé et recevoir du soutien pour apporter des modifications à leur mode de vie afin de prendre en charge leur pression artérielle. D'une durée de six mois, le programme tirera profit de technologies, d'accompagnement et de ressources communautaires.
- La CHPI accueillera trois cohortes sur trois ans.
- La Fondation souhaite mettre en œuvre initiative à la grandeur du pays.

Obligations à impact social

- La Fondation a conclu un contrat de paiement au résultat avec l'ASPC. À ce titre, le montant que cette dernière lui versera dépendra de l'atteinte des résultats prédéfinis en santé. Pour financer les coûts initiaux du programme, la Fondation a amassé un capital auprès d'investisseurs qu'elle remboursera avec les fonds qu'elle recevra de l'ASPC.
- Le programme bénéficie des pratiques optimales des organisations étrangères du domaine de la finance sociale avec



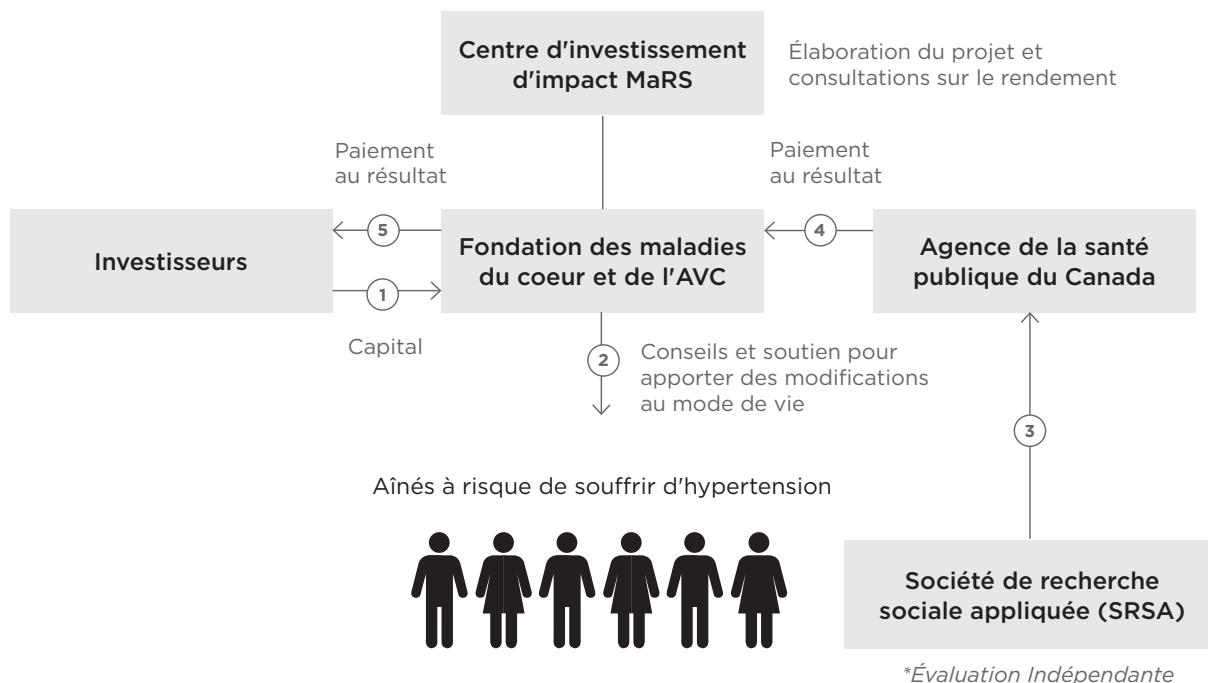
Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada



lesquelles le CIIM entretient des liens serrés.

- Les investisseurs initiaux comprennent des fondations, des personnes fortunées et des entreprises. On estime que leur investissement leur rapportera un rendement de 6,7 % si la CHPI atteint ses objectifs.



Objectifs du programme

- Admettre 7 000 aînés (60 ans ou plus) prédisposés à l'hypertension artérielle au sein du programme.
- Empêcher l'augmentation de leur pression artérielle.

Innovation sociale

- La majorité des dépenses publiques liées à des enjeux sociaux visent le règlement de problèmes urgents, laissant ainsi peu de fonds pour la prévention. Les obligations à impact social aident les gouvernements à soutenir des projets de prévention en laissant les coûts initiaux à des investisseurs, et en leur permettant de ne financer que des projets dont l'efficacité a été prouvée.
- Les objectifs de ces obligations sont fondés sur des changements tangibles et misent sur le résultat final, plutôt que sur les moyens pour y arriver. Cette approche favorise l'innovation dans la prestation des services et la réalisation de changements qui ont un véritable impact.
- De nombreux organismes de bienfaisance n'ont pas accès au financement nécessaire pour rehausser leurs services et leur portée. Les obligations à impact social leur permettent d'obtenir des capitaux privés afin d'investir dans des initiatives qui ne pourraient pas être mises sur pied, ainsi que de réunir des parties qui n'auraient autrement pas collaboré.

Autres projets reposant sur des obligations à impact social

- La CHPI sera la deuxième initiative basée sur des obligations à impact social au pays (beaucoup d'autres sont en cours d'élaboration), et la première à porter sur la prévention d'un problème de santé.
- Depuis la création de la première obligation à impact social, en 2010, ce modèle de financement a rapidement gagné en popularité. En effet, plus de 50 projets de la sorte sont en cours à l'échelle mondiale, notamment au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Israël.
- La CHPI sera le premier projet d'obligations à impact social à rassembler un aussi grand nombre de participants.